

Réunion du Conseil Municipal : samedi 10 avril 2021

COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt et un, le 10 avril à 9 h, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances de Monsieur HENRI PARANTHOËN, le Maire,

Présents : PARANTHOËN Henri, le Maire ; LE COQ Annyvonne, ANDRE Yanick, SCHUCHARD Corinne, ALLAIN Gilles, LE BRIAND Fabienne, GUILLOU Loïc, HERVO Claudine, CONAN Amélie, MENOU Laurent, BLONDEL Christine, Yoann JUMEL, CEILLIER-VERDEIL Christine, CASTERAN Maryline, JEZEQUEL Yves.

Procuration : aucune

Secrétaire de séance : Corinne SCHUCHARD

Date d'envoi de la Convocation : le 07 avril 2021

1. INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL – Délibération n°2021-11-52

M. Le Maire informe les membres du conseil municipal que Monsieur François KERHOUSSE a démissionné par courrier en date 29 mars 2021 ainsi que Mme Maryvonne LE BERRE le 31 mars dernier. Conformément à l'article L 270 du Code Electoral, le suivant sur la liste « Lézardrieux au cœur ! » M. JEZEQUEL Yves est le nouveau membre du conseil municipal. M. le Maire remet au nouveau conseiller municipal la Charte de l'Elu local.

M. le Maire procède à l'appel. Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

M. le Maire indique que Mme HAMEL, Receveur de la Trésorerie de Paimpol, s'est excusée pour le vote des budgets.

2. APPROBATION PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2021

M. le Maire demande à l'assemblée d'ajourner ce point car à ce jour, il n'a pas été rédigé en raison de la préparation des budgets. M. le Maire propose qu'il soit transmis après le vote des budgets pour être approuvé lors du prochain conseil avec celui de cette séance

↳ **Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'ajourner ce point.**

3. INFORMATION DES DECISIONS DU MAIRE

M. le Maire informera les membres du conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal au Maire.

- 001 – Renouvellement de la convention avec le Centre Canin – 1330.56 € HT
- 002 – Contrat de maintenance informatique pour l'école dans le cadre du plan de relance – Entreprise IMS - 228 € TTC
- 003- PORT : acquisition d'un GPS -BRETAGNE MARINE – 169 € TTC
- 004 – PORT : renouvellement coffres extincteurs – APSAO – 435 € TTC
- 005 – MAIRIE : acquisition d'un ordinateur portable – AUDEVA – 1324 € TTC
- 006 – Dossier de subvention REGION pour le boulodrome : demande de versement
- 007 – Dossier de subvention Etat pour le boulodrome : demande de versement
- 008 – Dossier de subvention Région pour la Maison de la Mer : constitution du dossier

4. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE CERTAINES COMMISSIONS MUNICIPALES - Délibération n°2020-11-53

M. le Maire proposera aux membres du conseil municipal de modifier le nombre membre des commissions suivantes afin que deux membres de la minorité puissent siéger :

- ✓ Commission des Ecoles : 7 membres au lieu de 6
- ✓ Commission tourisme – camping- patrimoine – chemins ruraux : 10 au lieu de 9
- ✓ Commission loisir-sport-jeunesse-associations- jumelage : 8 membres au lieu de 7
- ✓ Commission communication : 10 membres au lieu de 9

Après discussions, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- ✓ *De valider la nouvelle composition des commissions telle présentée.*

MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DE CERTAINES COMMISSIONS MUNICIPALES SUITE A LA DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL : Délibération N°2020-11-54

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que lors du conseil municipal du 27 mars dernier, certaines commissions ont été mises en place. Suite à la démission de M. KERHOUSSE François, il doit être revu la composition des commissions dans lesquelles il était membre à savoir :

- ✓ Commission infrastructure- urbanisme
- ✓ Commission appel d'offres ouverture des plis
- ✓ Commission sécurité
- ✓ Commission économie, artisanat, commerce
- ✓ Commission environnement
- ✓ Commission développement portuaire et maritime
- ✓ Délégué suppléant représentant la commune au conseil portuaire

M. le Maire demande à M. Yves JEZEQUEL, s'il souhaite remplacer M. François KERHOUSSE dans ces différentes commissions et au conseil portuaire. M. JEZEQUEL accepte cette proposition.

Mme Christine CEILLIER-VERDEIL indique qu'un poste était vacant à la commission développement portuaire et maritime. Elle souhaiterait être candidate.

Après discussions, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- ✓ *De valider la nouvelle constitution des commissions telle présentée et du conseil portuaire.*

5. CONSTITUTION DE CERTAINES COMMISSIONS MUNICIPALES : Délibération N°2021-11-55

M. le Maire rappelle que l'article L. 2121-22 du C.G.C.T. permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Ces commissions municipales peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil. Le Maire est président de droit des commissions municipales.

M. le Maire propose pour la :

- ↳ **Commission des Ecoles** : composée de 7membres
 - Majorité Henri PARANTHOËN, Président – Annyvonne LE COQ-BERESCHEL, Vice-Présidente – Yoann JUMEL – Amélie CONAN – Christine BLONDEL
 - Minorité : Christine CEILLIER VERDEIL – Maryline CASTERAN
- ↳ **Commission tourisme- camping – patrimoine -chemins ruraux** : composée de 10 membres
 - Majorité : Henri PARANTHOËN Présidente– Gille ALLAIN Vice-Président - Annyvonne LE COQ-BERESCHEL- Corinne SCHUCHARD – Loïc GUILLOU – Laurent MENOU – Fabienne LE BRIAND – Amélie CONAN
 - Minorité : Maryline CASTERAN – Yves JEZEQUEL

- ✎ **Commission Loisirs- sports- jeunesse- associations- jumelage** : composée de 8 membres
 - Majorité : Henri PARANTHOËN Président— Gilles ALLAIN, Vice-Président - Fabienne LE BRIAND – Yoann JUMEL - Amélie CONAN – Laurent MENU
 - Minorité : Maryline CASTERAN – Yves JEZEQUEL
- ✎ **Commission extra-communale des affaires culturelles** : composée de 9 membres
 - Majorité : Henri PARANTHOËN, Président – Annyvonne LE COQ-BERESCHEL, Vice-Présidente - Corinne SCHUCHARD -- Fabienne LE BRIAND – Yoann JUMEL - Claudine HERVO et Christine BLONDEL
 - Minorité : Maryline CASTERAN – Yves JEZEQUEL
- ✎ **Commission Caisse des Ecoles** : composée de 11 membres
 - Majorité : 4 représentants dont le Maire : M. Henri PARANTHOËN, Président - Annyvonne LE COQ-BERESCHEL, Vice-Présidente- Yoann JUMEL – Amélie CONAN
 - Minorité : Christine CEILLIER-VERDEIL
 - Représentant des parents élus : Ismaël BERNARD – Florence CHRETIEN – Marie HEULARD – Cédric LE LOUARN – Gwenaëlle LE BOURVA

Après discussions, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- ✓ **De désigner les membres du conseil municipal qui siégeront dans les commissions municipales, tel que précisé ci-dessus.**

6. COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2019 -BUDGET PRINCIPAL – PORT DE PLAISANCE – COMMERCE DE KERMOUSTER LA CAMBUSE – ESPACE DE TRAVAIL PARTAGE – LOTISSEMENT DOMAINES DES 3 ORMES – LOTISSEMENT BEG TY MEUR : délibération n°2021-11-56

L'article L.1612-12 du Code général des Collectivités Territoriales précise que « l'arrêté des comptes est constitué par le vote du compte administratif après transmission, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la commune ».

Le Conseil Municipal, conformément à l'article L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales entend, débat et arrête le compte de gestion du Receveur. Il s'agit là d'un préalable obligatoire au vote du compte administratif qui constitue l'arrêté définitif des comptes de l'exercice budgétaire.

Le compte de gestion du budget principal et des budgets annexes de la Commune de LEZARDRIEUX, établi par Madame Frédérique HAMEL, Receveur municipal, laisse apparaître les résultats d'exécution pour l'exercice 2019 identiques aux résultats des comptes administratifs 2020.

Aussi, le Conseil Municipal,

- ✓ Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 de la commune de LEZARDRIEUX, a repris tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- ✓ Considérant que toutes les opérations budgétaires de recettes et dépenses ont été régulièrement effectuées ; - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020 ;
- ✓ Statuant sur l'exécution du budget principal et des budgets annexes sur l'exercice 2020 au niveau des différentes sections budgétaires ;
- ✓ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les comptes de gestion produits par le Comptable public ;

Après discussions, les membres du conseil municipal, décident, à l'unanimité :

- ✓ De prendre acte que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2020 par le Receveur de la Commune de LEZARDRIEUX, pour le budget principal et les budgets annexes, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

7. DELIBÉRATION N°2021-11-57 : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET COMMUNE

Mme LE COQ, Première Adjointe en charge des finances présente le compte administratif de la commune pour l'exercice 2020 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Chapitres	DEPENSES	B.P. 2020	CA 2020
O11	Charges à caractère général	376 395,00 €	276 331,04 €
O12	Charges du personnel	656 850,00 €	618 502,32 €
O14	Atténuation de produits	1 500,00 €	1 267,00 €
O23	Virement section investissement	250 023,53 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	163 948,00 €	142 044,75 €
66	Charges financières	44 082,53 €	39 329,32 €
67	Charges exceptionnelles	40 050,00 €	0,00 €
O42	Virement d'ordre entre sections	25 523,94 €	25 523,94 €
Total		1 558 373,00 €	1 102 998,37 €

Chapitres	RECETTES	B.P. 2020	CA 2020
70	Produits des services	87 400,00 €	84 418,46 €
73	Impôts et taxes	898 557,00 €	938 300,03 €
74	Dotation, subventions	429 890,00 €	458 736,64 €
75	Autres produits de gestion courante	112 019,00 €	57 719,57 €
76	Produits financiers	7,00 €	5,70 €
O42	Transfert section résultat	15 000,00 €	2 928,21 €
77	Produits exceptionnels	2 000,00 €	4 922,64 €
013	Atténuation de charge	13 500,00 €	25 706,68 €
002	Excédent reporté	0,00 €	0,00 €
Total		1 558 373,00 €	1 572 737,93 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Chapitres	DEPENSES	B.P. 2020	CA 2020
001	Déficit d'investissement reporté	225 226,85 €	225 226,85 €
O20	Dépenses imprévues		
O40	Virement d'ordre entre sections	15 000,00 €	2 928,21 €
041	Opération patrimoniale	63 241,65 €	63 241,65 €
20	Immobilisations incorporelles	119 646,00 €	18 834,00 €
21	Immobilisations corporelles	428 300,50 €	153 222,67 €
23	Immobilisations en cours	65 000,00 €	2 610,00 €
16	Remboursement d'emprunts	145 000,00 €	144 649,74 €
13	Subvention transférée compte résultat		
204	Subventions d'équipement versées	228 330,00 €	166 031,63 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	
Total		1 289 745,00 €	776 744,75 €
Chapitres	RECETTES	B.P. 2020	CA 2020
001	Excédent d'investissement reporté	0,00 €	
10	Dotations (f.c.t.v.a. et t.l.e.)	59 900,50 €	62 264,54 €
13	Subventions d'investissement	338 448,00 €	78 799,87 €
481	Amortissement des charges à répartir		
1068	Affectation du résultat n-1	499 972,83 €	499 972,83 €
O40	opération de transfert entre section	25 523,94 €	25 523,94 €
165	cautions	0,00 €	452,30 €
041	opération patrimoniale	63 241,65 €	63 241,65 €
O21	Virement section de fonctionnement	220 023,53 €	
Total		1 207 110,45 €	730 255,13 €

Après avoir répondu aux questions de l'assemblée, le Maire quitte la salle. Il est proposé au Conseil de désigner Monsieur Yanick ANDRE, doyen d'âge, à la présidence de la séance pour cette délibération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-14 ;

Vu la délibération n° 2020-11-56 concernant le compte de gestion 2020 ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Vu l'instruction comptable M 14 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ **Décide à l'unanimité d'adopter le compte administratif de la Commune pour l'exercice 2020, tel que présenté.**

COMPTE ADMINISTRATIF 20120 – BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE : délibération n°2021-11-58

M. le Maire présente le compte administratif du budget annexe Port de Plaisance pour l'exercice 2020 :

DEPENSES			
Chapitres		B.P. 2020	CA 2020
002	Déficit d'exploitation	210,12 €	210,12 €
O11	Charges à caractère général	462 941,00 €	427 362,50 €
O12	Charges du personnel	203 180,00 €	192 718,25 €
O14	Atténuation de produits		
O23	Virement section investissement		
65	Autres charges de gestion courante	19 520,00 €	16 106,17 €
66	Charges financières	45 797,90 €	45 795,46 €
67	Charges exceptionnelles	3 620,41 €	605,00 €
68	Dotations et provisions	155 500,00 €	155 500,00 €
O22	Dépenses imprévues		
O42	Virement d'ordre entre sections	148 458,57 €	148 458,57 €
Total		1 039 228,00 €	986 756,07 €

RECETTES			
Chapitres		B.P. 2020	CA 2020
70	Produits des services	785 000,00 €	782 311,89 €
73	Impôts et taxes		
74	Dotations, subventions	18 040,00 €	18 040,00 €
75	Autres produits de gestion courante	128 000,00 €	114 937,50 €
76	Produits financiers		
042	Transfert section résultat		
77	Produits exceptionnels	500,00 €	3 000,00 €
78	Reprise sur provision	91 380,12 €	13 337,65 €
013	Atténuation de charge		
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	16 307,88 €	16 307,88 €
002	Excédent reporté		
Total		1 039 228,00 €	947 934,92 €

DEPENSES			
Chapitres		B.P. 2020	CA 2020
OO1	Déficit d'investissement reporté		
O20	Dépenses imprévues		
O40	Virement d'ordre entre sections	16 307,88 €	16 307,88 €
20	Immobilisations incorporelles	6 955,00 €	
21	Immobilisations corporelles	813 047,00 €	22 973,88 €
23	Immobilisations en cours	5 018 190,58 €	2 108 563,70 €
16	Remboursement d'emprunts	117 732,54 €	117 732,54 €
13	Subvention transférée compte résultat		
204	Subventions d'équipement versées		
27	Autres immobilisations financières		
Total		5 972 233,00 €	2 265 578,00 €
RECETTES			
Chapitres		B.P. 2020	CA 2020
001	Excédent d'investissement reporté	1 231 364,38 €	1 231 364,38 €
10	Dotations (f.c.t.v.a. et t.l.e.)		
13	Subventions d'investissement	3 519 005,00 €	3 409 404,00 €
138	Autres subv. d'investissement		
16	Emprunt et dettes assimilées	1 073 405,00 €	0,00 €
1641	emprunt d'équilibre		
O40	opération de transfert entre section	148 458,57 €	148 458,57 €
O21	Virement section de fonctionnement		
Total		5 972 232,95 €	4 789 226,95 €

Après avoir répondu aux questions de l'assemblée, le Maire quitte la salle. Il est proposé au Conseil de désigner Monsieur Yanick ANDRE, doyen d'âge, à la présidence de la séance pour cette délibération.

M. le Maire indique qu'une analyse est à réaliser concernant la consommation d'électricité et d'eau.

M. le Maire rappelle l'utilisation de la réserve ainsi que la provision qui est inscrite sur chaque budget. Ces crédits peuvent être utilisés uniquement pour des travaux de gros d'entretien

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-14 ;

Vu la délibération n° 2020-11-56 concernant le compte de gestion 2020 ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Vu l'instruction comptable M 4 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ **Décide à l'unanimité d'adopter le compte administratif du budget annexe Port de Plaisance pour l'exercice 2020, tel que présenté.**

COMPTE ADMINISTRATIF 20120 – BUDGET ANNEXE COMMERCE DE KERMOUSTER « LA CAMBUSE » : délibération n°2021-11-59

Mme LE COQ, Première Adjointe en charge des finances présente le compte administratif du budget annexe Commerce de Kermouster La Cambuse pour l'exercice 2020 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				
Chapitres		CA 2019	B.P. 2020	CA 2020
O11	Charges à caractère général	0,00 €	3 350,00 €	0,00 €
O12	Charges du personnel	0,00 €	20,00 €	0,00 €
O22	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €
O42	Virement d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total		0,00 €	3 370,00 €	0,00 €

RECETTES

Chapitres		B.P. 2018	B.P. 2020	CA 2020
70	Produits des services	0,00 €	3 370,00 €	0,00 €
74	Dotation, subventions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
OO2	Excédent reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total		0,00 €	3 370,00 €	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES**

Chapitres		CA 2019	B.P. 2020	CA 2020
OO1	Déficit d'investissement reporté	0,00 €	24 836,76 €	24 836,76 €
23	Immobilisations en cours	39 836,76 €	204 000,24 €	186 175,87 €
041	Opérations patrimoniales (ordre)	0,00 €	0,00 €	
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	
Total		39 836,76 €	228 837,00 €	211 012,63 €

RECETTES

Chapitres		CA 2019	B.P. 2020	CA 2020
001	Excédent d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10	Dotations (f.c.t.v.a. et t.l.e.)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement	15 000,00 €	101 663,00 €	82 220,00 €
1641	emprunt d'équilibre	0,00 €	0,00 €	0,00 €
26	Participation piscine C.C.P.Q.	0,00 €	0,00 €	0,00 €
481	Amortissement des charges à répartir	0,00 €	0,00 €	
20	immobilisation corporelle	0,00 €		
041	Opérations patrimoniales (ordre)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
O21	Virement section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total		15 000,00 €	228 837,00 €	82 220,00 €

Après avoir répondu aux questions de l'assemblée, le Maire quitte la salle. Il est proposé au Conseil de désigner Monsieur Yanick ANDRE, doyen d'âge, à la présidence de la séance pour cette délibération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-14 ;

Vu la délibération n° 2020-11-56 concernant le compte de gestion 2020 ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Vu l'instruction comptable M 4 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ **Décide à l'unanimité d'adopter le compte administratif du budget annexe Commerce de Kermouster La Cambuse pour l'exercice 2020, tel que présenté.**

DELIBÉRATION N°2021-11-60 : COMPTE ADMINISTRATIF 20120 – BUDGET ANNEXE ESPACE DE TRAVAIL PARTAGE

Mme LE COQ, Première Adjointe en charge des finances présente le compte administratif du budget annexe Espace de Travail Partagé pour l'exercice 2020 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DEPENSES**

Chapitres		CA 2019	B.P. 2020	CA 2020
O11	Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	0,00 €
O12	Charges du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €
O14	Atténuation de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €
O23	Virement section investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68	Dotations et provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
O22	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €
O42	Virement d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total		0,00 €	0,00 €	0,00 €

RECETTES

Chapitres		B.P. 2018	B.P. 2020	CA 2020
70	Produits des services	0,00 €	0,00 €	0,00 €
73	Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74	Dotations, subventions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
013	Atténuation de charge	0,00 €	0,00 €	0,00 €
OO2	Excédent reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total		0,00 €	0,00 €	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES**

Chapitres		CA 2019	B.P. 2020	CA 2020
OO1	Déficit d'investissement reporté	0,00 €	4 170,58 €	4 170,58 €
O20	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	
23	Immobilisations en cours	4 170,58 €	134 200,42 €	67 118,78 €
16	Remboursement d'emprunts	0,00 €	0,00 €	
13	Subvention transférée compte résultat	0,00 €	0,00 €	
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	
Total		4 170,58 €	138 371,00 €	71 289,36 €

RECETTES

Chapitres		CA 2019	B.P. 2020	CA 2020
001	Excédent d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10	Dotations (f.c.t.v.a. et t.l.e.)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	124 000,00 €	40 000,00 €
138	Autres subv. d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1641	emprunt d'équilibre	0,00 €	0,00 €	0,00 €
26	Participation piscine C.C.P.Q.	0,00 €	0,00 €	0,00 €
481	Amortissement des charges à répartir	0,00 €	0,00 €	
1068	Affectation du résultat n-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €
O21	Virement section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total		0,00 €	138 371,00 €	40 000,00 €

Après avoir répondu aux questions de l'assemblée, le Maire quitte la salle. Il est proposé au Conseil de désigner Monsieur Yanick ANDRE, doyen d'âge, à la présidence de la séance pour cette délibération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-14 ;

Vu la délibération n° 2020-11-56 concernant le compte de gestion 2020 ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Vu l'instruction comptable M 4 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ Décide à l'unanimité d'adopter le compte administratif du budget annexe Espace de Travail Partagé pour l'exercice 2020, tel que présenté.

**COMPTE ADMINISTRATIF 20120 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT BEG TY MEUR :
Délibération n°2021-11-62**

Mme LE COQ, Première Adjointe en charge des finances présente le compte administratif du budget annexe Lotissement BEG TY MEUR pour l'exercice 2020 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitres		B.P. 2020	CA 2020
001	DEFICIT de fonctionnement		
O11	Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €
O23	Virement section investissement	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	55 819,00 €	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €
71	Produits stockés (ordres)	28 577,94 €	0,00 €
O42	Virement d'ordre entre sections	0,00 €	28 577,94 €
Total		84 396,94 €	28 577,94 €

RECETTES

Chapitres		B.P. 2020	CA 2020
70	Produits des services	31 080,00 €	27 454,00 €
71	Produit stockés	28 577,94 €	0,00 €
013	Atténuation de charge	0,00 €	0,00 €
002	Excédent reporté	24 739,00 €	24 739,00 €
Total		84 396,94 €	52 193,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitres		B.P. 2020	CA 2020
001	Déficit d'investissement reporté	28 577,94 €	28 577,94 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	
Total		28 577,94 €	28 577,94 €

RECETTES

Chapitres		B.P. 2020	CA 2020
001	Excédent d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €
10	Dotations (f.c.t.v.a. et t.l.e.)	0,00 €	28 577,94 €
O40	stocks (opérations d'ordre)	28 577,94	0,00 €
O21	Virement section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
Total		28 577,94 €	28 577,94 €

Après avoir répondu aux questions de l'assemblée, le Maire quitte la salle. Il est proposé au Conseil de désigner Monsieur Yanick ANDRE, doyen d'âge, à la présidence de la séance pour cette délibération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-14 ;
Vu la délibération n° 2020-11-56 concernant le compte de gestion 2020 ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2020 ;
Vu l'instruction comptable M 14 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ *Décide à l'unanimité d'adopter le compte administratif du budget annexe Lotissement Beg Ty Meur pour l'exercice 2020, tel que présenté.*

COMPTE ADMINISTRATIF 20120 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DOMAINE DES 3 ORMES : Délibération n°2021-11-61

Mme LE COQ, Première Adjointe en charge des finances présente le compte administratif du budget annexe Lotissement Domaine des 3 Ormes pour l'exercice 2020 :

Section de fonctionnement :

DEPENSES			
Chapitres		B.P. 2020	CA 2020
001	DEFICIT de fonctionnement		
011	Charges à caractère général	98 070,00 €	0,00 €
71	Produits stocks (ordres)		
042	Opération d'ordre	26 930,00 €	26 930,00 €
Total		125 000,00 €	26 930,00 €
RECETTES			
Chapitres		B.P. 2020	CA 2020
77	Produits exceptionnels	40 000,00 €	0,00 €
71	Produit stocks		0,00 €
013	Atténuation de charge	0,00 €	0,00 €
002	Excédent reporté	85 000,00 €	85 000,00 €
Total		125 000,00 €	85 000,00 €

Section d'investissement :

DEPENSES			
Chapitres		B.P. 2020	CA 2020
001	Déficit d'investissement reporté	26 930,00 €	26 930,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	
040	Virement d'ordre entre sections		
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	
Total		26 930,00 €	26 930,00 €
RECETTES			
Chapitres		B.P. 2020	CA 2020
001	Excédent d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €
168	Avance	0,00 €	0,00 €
040	Stocks (opérations d'ordre)	26930,00	26 930,00 €
021	Virement section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
Total		26 930,00 €	26 930,00 €

Après avoir répondu aux questions de l'assemblée, le Maire quitte la salle. Il est proposé au Conseil de désigner Monsieur Yanick ANDRE, doyen d'âge, à la présidence de la séance pour cette délibération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-14 ;

Vu la délibération n° 2020-11-56 concernant le compte de gestion 2020 ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Vu l'instruction comptable M 14 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité d'adopter le compte administratif du budget annexe Lotissement Domaine des 3 Ormes pour l'exercice 2020, tel que présenté

8. BUDGET COMMUNAL – AFFECTATION RESULTAT 2020 : délibération n°2021-11-63

M. le Maire rappelle que les résultats figurant au compte administratif de l'exercice 2020 s'établissent ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Excédent reporté 2019	0 €
Excédent de l'exercice 2020	469.739.56 €
Résultat définitif 2020	469 739.56 €

Section d'investissement

Déficit reporté 2019	- 225 226.85 €
Déficit de l'exercice 2020	- 46 489.62 €
Résultat de clôture 2020	- 271 716.47 €
Déficit des restes à réaliser	- 139 794.82 €
Résultat définitif d'investissement 2020	- 411 511.29 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et suivants ; -

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 ; -

Vu le compte administratif approuvé ce même jour ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- ✓ *D'affecter 267 052.44 € au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » en recettes d'investissement du budget primitif 2021.*
- ✓ *D'affecter 451 009 € au compte 021 « virement de la section de fonctionnement » en recettes d'investissement du budget primitif 2021 et au 023 virement à la section d'investissement pour le même montant en dépense de fonctionnement.*
- ✓ *De reprendre le résultat de clôture de la section de fonctionnement 2020 soit 156 197.50 € au compte 002 excédent reporté en recette de fonctionnement du budget primitif 2021*
- ✓ *De reprendre le résultat de clôture de la section d'investissement 2020 hors restes à réaliser soit 46 519.82 € au compte 001 déficit reporté en dépenses d'investissement du budget primitif 2021.*

BUDGET PORT DE PLAISANCE – AFFECTATION RESULTAT 2020 : délibération n°2021-11-64

M. le Maire rappelle que les résultats figurant au compte administratif de l'exercice 2020 s'établissent ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Déficit reporté 2019	- 210.12 €
Déficit de l'exercice 2020	- 38 821.15 €
Résultat définitif 2020	-39 031.27 €

Section d'investissement

Excédent reporté 2019	1 231 364.38 €
Excédent de l'exercice 2020	2 523 648.95 €
Résultat de clôture 2020	3 486 013.33 €
Déficit des restes à réaliser	- 1 898 937.00 €
Résultat définitif d'investissement 2020	1 587 076.33 €

M. le Maire précise que le déficit du port de 38 821.15 € est à la surestimation par la Délégation Spéciale des dépenses imprévues en raison de la non visibilité totale du budget du port.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et suivants ; -
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4 ; -
Vu le compte administratif approuvé ce même jour ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- ✓ **D'affecter 38 821.15 € au compte 002 « résultat d'exploitation reporté » en recettes de fonctionnement du budget primitif 2021.**
- ✓ **De reprendre le résultat de clôture de la section d'investissement 2020 hors restes à réaliser soit 2 523 648.95 € au compte 002 excédent reporté en recettes d'investissement du budget primitif 2021.**

BUDGET COMMERCE DE KERMOUSTER LA CAMBUSE – AFFECTATION RESULTAT 2020 : délibération n°2021-11-65

M. le Maire rappelle que les résultats figurant au compte administratif de l'exercice 2020 s'établissent ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : aucune écriture

Section d'investissement

Déficit reporté 2019	- 24 836.76€
Déficit de l'exercice 2020	- 128 792.63 €
Résultat de clôture 2020	- 153 629.39€
Excédent des restes à réaliser	126 471.00 €
Résultat définitif d'investissement 2020	- 27158.39 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et suivants ; -
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4 ; -
Vu le compte administratif approuvé ce même jour ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- ✓ **De reprendre le résultat de clôture de la section d'investissement 2020 hors restes à réaliser soit 128 792.63 € au compte 001 déficit reporté en dépenses d'investissement du budget primitif 2021.**

BUDGET ESPACE DE TRAVAIL PARTAGE – AFFECTATION RESULTAT 2020 : délibération n°2021-11-65

M. le Maire rappelle que les résultats figurant au compte administratif de l'exercice 2020 s'établissent ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement : aucune écriture

Section d'investissement

Déficit reporté 2019	- 4 170.58
Déficit de l'exercice 2020	- 31 289.36 €
Résultat de clôture 2020	- 35 459.94€
Excédent des restes à réaliser	32 779.00€
Résultat définitif d'investissement 2020	2 680.94 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et suivants ; -
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4 ; -
Vu le compte administratif approuvé ce même jour ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- ✓ **De reprendre le résultat de clôture de la section d'investissement 2020 hors restes à réaliser soit 31 289.36 € au compte 001 déficit reporté en dépenses d'investissement du budget primitif 2021.**

BUDGET LOTISSEMENT BEG TY MEUR – AFFECTATION RESULTAT 2020 : délibération 2021-11-66

M. le Maire rappelle que les résultats figurant au compte administratif de l'exercice 2020 s'établissent ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Excédent reporté 2019	24 739.00 €
Excédent de l'exercice 2020	23 615.06 €
Résultat définitif 2020	48 354.06 €

Section d'investissement

Déficit reporté 2019	- 28 577.94
Résultat de l'exercice 2020	0 €
Résultat de clôture 2020	- 28 577.94€
Excédent des restes à réaliser	0 €
Résultat définitif d'investissement 2020	- 28 577.94€

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et suivants ; -
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4 ; -
Vu le compte administratif approuvé ce même jour ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- ✓ **De reprendre le résultat de clôture de la section de fonctionnement 2020 soit 23 615.06 € au compte 002 excédent reporté en recette de fonctionnement du budget primitif 2021.**

BUDGET LOTISSEMENT DOMAINE DES 3 ORMES – AFFECTATION RESULTAT 2020- délibération n°2021-11-75

M. le Maire rappelle que les résultats figurant au compte administratif de l'exercice 2020 s'établissent ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Excédent de l'exercice 2020	58 070.00 €
Résultat définitif 2020	58 070.00 €

Section d'investissement

Résultat de l'exercice 2020	0 €
Résultat de clôture 2020	0€
Excédent des restes à réaliser	0 €
Résultat définitif d'investissement 2020	0€

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et suivants ; -
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4 ;

Vu le compte administratif approuvé ce même jour ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- ✓ **De reprendre le résultat de clôture de la section de fonctionnement 2020 soit 58 070 € au compte 002 excédent reporté en recette de fonctionnement du budget primitif 2021.**

CONTRIBUTIONS DIRECTES LOCALES – VOTE DES TAUX – délibération n°2021-11-67

M. le Maire informe que l'Etat a engagé en 2018 une réforme de la fiscalité directe locale avec notamment la suppression à terme de la taxe d'habitation (TH). Dès 2020, 80 % des foyers ont cessé définitivement de payer la TH sur les résidences principales. La 2^{ème} phase pour les 20 % restants se déroulera jusqu'en 2022, dernière année pour laquelle la TH sera acquittée (exonération progressive par 1/3 : 30%, 65%, 100%). Il est prévu une compensation intégrale des collectivités locales.

Pour les communes, cette contrepartie s'opère par l'attribution de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants reste maintenue. Il est donc nécessaire de fixer les taux pour 2021 en tenant compte de cette réforme et transférer ainsi la part départementale de la TFPB. Cet ajustement est sans incidence pour les contribuables.

M. le Maire propose de maintenir les mêmes taux que l'année 2020.

- Taxe foncière bâti : 19.56 %
- Taxe foncière non bâti : 74.53 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- ✓ **De maintenir les taux de l'année 2020 pour l'année 2021, tels que présentés ci-dessus**

9. BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET COMMUNAL : délibération n°2021-11-68

Mme LE COQ, Première Adjointe en charge des finances indique que le projet de budget communal pour l'exercice 2021 a été présenté en commission finances et il est à rappeler que le budget est voté par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

Ce projet s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES		
Chapitres		B.P. 2021
O11	Charges à caractère général	342 350,00 €
O12	Charges du personnel	649 700,00 €
O14	Atténuation de produits	1 500,00 €
O23	Virement section investissement	451 009,00 €
65	Autres charges de gestion courante	175 135,00 €
66	Charges financières	37 738,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
68	Dotations et provisions	0,00 €
O22	Dépenses imprévues	0,00 €
O42	Virement d'ordre entre sections	57 041,00 €
Total		1 714 473,00 €

RECETTES		
Chapitres		B.P. 2021
70	Produits des services	84 000,00 €
73	Impôts et taxes	926 355,00 €
74	Dotations, subventions	441 159,00 €
75	Autres produits de gestion courante	57 000,00 €

76	Produits financiers	5,50 €
042	Transfert section résultat	44 556,00 €
77	Produits exceptionnels	3 700,00 €
013	Atténuation de charge	1 500,00 €
002	Excédent reporté	156 197,50 €
Total		1 714 473,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

OPERATIONS		DEPENSES	RECETTES
011	Voirie	5 000,30	
014	Ecole	9 855,00	7 350,00
018	Place du Centre	3 480,00	
019	Travaux Bâtiments divers	2 958,00	
023	Matériel & outillage voirie	3 341,88	
030	Terrain	1 000,00	
031	Achat de véhicules	20 000,00	
040	Résidence Ar Gardenn	1 000,00	
042	Réseau d'électrification	0,00	
044	Autres matériel et outillage voirie	0,00	
050	Salle polyvalente	669,00	
053	Columbarium	0,00	
055	Cantine	3 856,00	
056	Mairie	0,00	
058	Espace Intergénérationnel	0,00	
061	Chapelle de Kermouster	0,00	
062	Stade	0,00	
068	Ancien atelier services techniques	0,00	
071	Remboursement Eclairage Port	0,00	
072	Sécurisation et Rénovation Eglise St Jean	44 400,00	21 297,00
073	Camping	15 000,00	
074	Mobilier urbain	5 000,00	
075	Signalétique	15 000,00	
076	Illumination	6 750,00	
077	Travaux intérieurs Eglise St Jean	50 000,00	
	sous total	187 310,18	28 647,00

	Reste à réaliser	483 657,82	343 863,00
	sous total	483 657,82	343 863,00

10	immobilisation corporelle		294 148,00
16	emprunts et dettes assimilées	145 526,00	0,00
27	autres immobilisations financières	156 000,00	57 041,00
020	dépenses imprévus	57 097,38	0,00
	sous total	358 623,38	351 189,00

021	virement de la section d'exploitation		451 009,00
040	opérations d'ordre de transfert entre section	98 597,00	0,00
041	opérations patrimoniales	18 834,00	18 834,00
	sous total	117 431,00	469 843,00

001	solde d'exécution section d'investissement	46 519,62	
-----	---	------------------	--

	TOTAL GENERAL BP 2021	1 193 542,00	1 193 542,00
--	------------------------------	---------------------	---------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et suivants ;
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M 14 ;
Vu le projet de budget ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

✓ D'approuver le projet de budget de la commune pour l'exercice 2021, tel que présenté.

BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET PORT DE PLAISANCE : délibération n°2021-11-69

M. le Maire indique que le projet de budget PORT DE PLAISANCE pour l'exercice 2021 a été présenté en commission finances et il est à rappeler que le budget est voté par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

Ce projet s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES			
Chapitres		CA 2020	B.P. 2021
002	Déficit d'exploitation	210,12 €	38 821,15 €
O11	Charges à caractère général	427 362,50 €	438 320,00 €
O12	Charges du personnel	192 718,25 €	206 240,00 €
65	Autres charges de gestion courante	16 106,17 €	18 510,00 €
66	Charges financières	45 795,46 €	41 466,00 €
67	Charges exceptionnelles	605,00 €	1 320,00 €
68	Dotations et provisions	155 500,00 €	48 077,85 €
O42	Virement d'ordre entre sections	148 458,57 €	142 867,00 €
Total		986 756,07 €	935 622,00 €
RECETTES			
Chapitres		CA 2020	B.P. 2021
70	Produits des services	782 311,89 €	782 000,00 €
74	Dotations, subventions	18 040,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	114 937,50 €	107 000,00 €
76	Produits financiers		0,00 €
O42	Transfert section résultat		46 622,00 €
77	Produits exceptionnels	3 000,00 €	0,00 €
78	Reprise sur provision	13 337,65 €	0,00 €
O13	Atténuation de charge		0,00 €
O42	Opération d'ordre de transfert entre sections	16 307,88 €	
OO2	Excédent reporté		0,00 €
Total		947 934,92 €	935 622,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

OPERATIONS		DEPENSES	RECETTES
15	Capitainerie	34 628,00	18 720,00
17	Mobilier et matériel informatique	17 969,85	
29	Travaux imprévus	0,00	
33	Extension du port	0,00	
36	Acquisitions matériel	2 870,00	
43	Ports propres	0,00	
56	Extension port volet maritime	64 000,00	14 388,00
	sous total	119 467,85	33 108,00
	Reste à réaliser	3 824 379,00	1 073 405,00
	sous total	3 824 379,00	1 073 405,00
10	Immobilisation corporelle		
16	Emprunts et dettes assimilées	118 629,15	7 057,93
27	Autres immobilisations financières		
20	Dépenses imprévues		0,00
	sous total	118 629,15	7 057,93
21	Virement de la section d'exploitation		
40	Opérations d'ordre de transfert entre section	46 622,00	471 878,12
41	Opérations patrimoniales		
	sous total	46 622,00	471 878,12
01	Solde d'exécution section d'investissement		2 523 648,95
	TOTAL GENERAL BP 2021	4 109 098,00	4 109 098,00

M. le Maire précise que le budget du port 2021 est la suite des budgets 2019 et 2020. La commission portuaire décidera des nouveaux projets et des décisions modificatives seront prises pour inscrire ces nouvelles dépenses, si nécessaire. Le budget proposé est un budget prudent car nous n'avons pas toutes les informations sur certaines écritures.

M. le Maire indique que la réserve pour gros entretiens était de 900 000 € depuis sa mise en place. 450 000 € ont été utilisés depuis.

Mme CEILLIER VERDEIL s'étonne que le montant correspondant à la récupération de la TVA sur les travaux d'extension du port ne soit pas inscrit au BP 2021.

M. le Maire explique que seul le montant de TVA correspondant aux paiements des travaux sur 2019 et 2020 sont repris. En effet, les avances à LTC payées en 2020 devraient être régularisées dans l'année comptable donc pas d'écriture comptable.

M. le Maire informe les membres du Conseil municipal de sa demande à la DGFIP de faire une analyse financière sur la trésorerie du port et de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et suivants ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M 4 ;

Vu le projet de budget ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

✓ D'approuver **le projet de budget du Port de Plaisance pour l'exercice 2021, tel que présenté.**

BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET COMMERCE DE KERMOUSTER LA CAMBUSE : délibération n° 2021-11-70

Mme LE COQ, Première Adjointe en charge des finances indique que le projet de budget COMMERCE DE KERMOUSTER LA CAMBUSE pour l'exercice 2021 a été présenté en commission finances et il est à rappeler que le budget est voté par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

Ce projet s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES				
Chapitres		B.P. 2020	CA 2020	B.P. 2021
O11	Charges à caractère général	3 350,00 €	0,00 €	2 880,00 €
O12	Charges du personnel	20,00 €	0,00 €	0,00 €
O22	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €
O42	Virement d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total		3 370,00 €	0,00 €	2 880,00 €

RECETTES				
Chapitres		B.P. 2020	CA 2020	B.P. 2021
70	Produits des services	3 370,00 €	0,00 €	0,00 €
74	Dotation, subventions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	2 880,00 €
OO2	Excédent reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total		3 370,00 €	0,00 €	2 880,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

OPERATIONS		DEPENSES	RECETTES
11	Réfection des locaux	0,00	0,00
12	Aménagements arrière du bâtiment	20 000,00	
	sous total	20 000,00	0,00

Reste à réaliser	20 146,00	146 617,00
------------------	-----------	------------

sous total		20 146,00	146 617,00
10	immobilisation corporelle		
16	emprunts et dettes assimilées		27 322,24
27	autres immobilisations financières		
20	dépenses imprévus	5 000,61	0,00
sous total		5 000,61	27 322,24
21	virement de la section d'exploitation		
40	opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	
41	opérations patrimoniales	37 185,76	37 185,76
sous total		37 185,76	37 185,76
01	solde d'exécution section d'investissement	128 792,63	0,00
TOTAL GENERAL BP 2021		211 125,00	211 125,00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et suivants ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M 4 ;

Vu le projet de budget ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- ✓ **D'approuver le projet de budget Commerce de Kermouster La Cambuse pour l'exercice 2021, tel que présenté.**

BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ESPACE DE TRAVAIL PARTAGE : délibération 2021-11-71

Mme LE COQ, Première Adjointe en charge des finances indique que le projet de budget Espace de Travail Partagé pour l'exercice 2021 a été présenté en commission finances et il est à rappeler que le budget est voté par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

Ce projet s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES			
Chapitres		CA 2020	B.P. 2021
O11	Charges à caractère général	0,00 €	3 600,00 €
O23	Virement section investissement	0,00 €	4 200,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €
O22	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €
O42	Virement d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €
Total		0,00 €	7 800,00 €
RECETTES			
Chapitres		CA 2020	B.P. 2021
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	7 800,00 €
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €
013	Atténuation de charge	0,00 €	0,00 €
002	Excédent reporté	0,00 €	0,00 €
Total		0,00 €	7 800,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

OPERATIONS		DEPENSES	RECETTES
11	Aménagements des locaux	5 000,00	0,00
12	Aménagements extérieurs	2 000,00	
sous total		7 000,00	0,00
Reste à réaliser		60 592,00	93 371,00
sous total		60 592,00	93 371,00

10	immobilisation corporelle		
16	emprunts et dettes assimilées		2 311,00
27	autres immobilisations financières		
20	dépenses imprévus	1 000,64	0,00
	sous total	1 000,64	2 311,00
21	virement de la section d'exploitation		4 200,00
40	opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	
41	opérations patrimoniales	0,00	0,00
	sous total	0,00	4 200,00
01	solde d'exécution section d'investissement	31 289,36	0,00
	TOTAL GENERAL BP 2021	99 882,00	99 882,00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et suivants ;
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M 4 ;
Vu le projet de budget ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

✓ **D'approuver le projet de budget Espace de Travail Partagé pour l'exercice 2021, tel que présenté.**

BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET LOTISSEMENT DOMAINE DES 3 ORMES : délibération n°2021-11-72

Mme LE COQ, Première Adjointe en charge des finances indique que le projet de budget Lotissement Domaine des 3 Ormes pour l'exercice 2021 a été présenté en commission finances et il est à rappeler que le budget est voté par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

Ce projet s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

Chapitres		B.P. 2020	CA 2020	B.P. 2021
001	DEFICIT de fonctionnement			0,00 €
011	Charges à caractère général	98 070,00 €	0,00 €	33 331,00 €
71	Produits stocks (ordres)			28 577,94 €
042	Opération d'ordre	26 930,00 €	26 930,00 €	0,00 €
Total		125 000,00 €	26 930,00 €	61 908,94 €

RECETTES

Chapitres		B.P. 2020	CA 2020	B.P. 2021
77	Produits exceptionnels	40 000,00 €	0,00 €	3 838,94 €
71	Produit stocks		0,00 €	0,00 €
013	Atténuation de charge	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002	Excédent reporté	85 000,00 €	85 000,00 €	58 070,00 €
Total		125 000,00 €	85 000,00 €	61 908,94 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

	OPERATIONS	DEPENSES	RECETTES
11	Terrains	156 000,00	0,00
	sous total	156 000,00	0,00
	Reste à réaliser	0,00	0,00
	sous total	0,00	0,00

10	immobilisation corporelle		
16	emprunts et dettes assimilées		156 000,00
27	autres immobilisations financières		
20	dépenses imprévus	0,00	0,00
	sous total	0,00	156 000,00
21	virement de la section d'exploitation		0,00
40	opérations d'ordre de transfert entre section	26 930,00	26 930,00
41	opérations patrimoniales	0,00	0,00
	sous total	26 930,00	26 930,00
01	solde d'exécution section d'investissement	0,00	0,00
TOTAL GENERAL BP 2021		182 930,00	182 930,00

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que le projet est un portage de l'EPF de Bretagne. Il arrive à échéance en 2021. Le conseil municipal devra prochainement décider si la commune prend en charge la suite du dossier ou LTC.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et suivants ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M 14 ;

Vu le projet de budget ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- ✓ D'approuver le projet de budget Lotissement Domaine des 3 Ormes pour l'exercice 2021, tel que présenté.

BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET LOTISSEMENT BEG TY MEUR : délibération n°2021-11-73

Mme LE COQ, Première Adjointe en charge des finances indique que le projet de budget Lotissement BEG TY MEUR pour l'exercice 2021 a été présenté en commission finances et il est à rappeler que le budget est voté par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

Ce projet s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES				
Chapitres		B.P. 2020	CA 2020	B.P. 2021
001	DEFICIT de fonctionnement			0,00 €
O11	Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	0,00 €
O23	Virement section investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	55 819,00 €	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
71	produits stockés (ordres)	28 577,94 €	0,00 €	28 577,94 €
O42	Virement d'ordre entre sections	0,00 €	28 577,94 €	0,00 €
Total		84 396,94 €	28 577,94 €	28 577,94 €
RECETTES				
Chapitres		B.P. 2020	CA 2020	B.P. 2021
70	Produits des services	31 080,00 €	27 454,00 €	3 838,94 €
71	produit stockés	28 577,94 €	0,00 €	1 123,94 €
013	Atténuation de charge	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002	Excédent reporté	24 739,00 €	24 739,00 €	23 615,06 €
Total		84 396,94 €	52 193,00 €	28 577,94 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

OPERATIONS		DEPENSES	RECETTES
	Reste à réaliser	0,00	0,00
	sous total	0,00	0,00
10	immobilisation corporelle		
16	emprunts et dettes assimilées		0,00
27	autres immobilisations financières		
20	dépenses imprévus	27 454,00	0,00
	sous total	27 454,00	0,00
21	virement de la section d'exploitation		0,00
40	opérations d'ordre de transfert entre section	1 123,94	0,94
41	opérations patrimoniales	0,00	0,00
	sous total	1 123,94	0,94
01	solde d'exécution section d'investissement	0,00	28 577,00
	TOTAL GENERAL BP 2021	28 577,94	28 577,94

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et suivants ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M 14 ;

Vu le projet de budget ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- ✓ **D'approuver le projet de budget Lotissement BEG TY MEUR pour l'exercice 2021, tel que présenté.**

10. PERSONNEL : PAIEMENT JOUR DE CONGE NON PRIS AVANT DEPART A LA RETRAITE : délibération n°2021-11-74

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que le Maître de Port est parti à la retraite depuis le 1^{er} avril 2021. A la demande de la Délégation Spéciale et en accord avec le Maître de Port, ce dernier n'a pas bénéficié de ses congés 2021 soit 7.5 jours. M. le Maire propose aux membres du conseil municipal de payer ses jours de congés sur la base du coût horaire, primes incluses, du poste d'agent de port.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- ✓ **De payer les jours de congés annuels 2021, non pris avant la retraite du Maître de Port ;**
- ✓ **D'inscrire les dépenses en section de fonctionnement, charges de personnel du budget Port de plaisance 2021.**

11. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

M. le Maire annonce les prochaines dates de réunion des commissions

- CCAS : mardi 13 avril 2021 à 17h30
- Caisse des Ecoles : mardi 13 avril 2021 à 18h30
- Urbanisme : jeudi 15 avril 2021 à 18h00

Après discussions entre les membres de la commission Urbanisme, il est décidé de décaler à 18h30 la réunion.

M. le Maire propose aux membres du conseil municipal de faire un tour de table pour les questions diverses.

- M. ANDRE indique que la société d marquage qui avait été retenue, n'existe plus. Des démarches ont été entreprises pour avoir de nouvelles propositions et de réaliser les travaux très rapidement.

- Mme SCHUCHARD indique qu'à partir de lundi, un stagiaire va travailler sur la refonte du site internet de la mairie. La commission communication se réunira prochainement une fois qu'il aura fait un état des lieux du site actuel et des modifications qu'il faudrait apporter.
- M. JEZEQUEL trouve inacceptable que des membres du conseil municipal ont « liké » l'article de Mme CASTERAN sur sa page facebook. C'est contraire à la Charte de l'Elu.
Par ailleurs, M. JEZEQUEL s'adresse à Mme CASTERAN pour ses articles sur le blog de campagne de la liste « LEZARDRIEUX, au cœur ! ». Des échanges ont lieu entre M. JEZEQUEL et Mesdames CASTERAN ET CEILLIER-VERDEIL.
M. le Maire indique que ces échanges ne concernent pas les membres du conseil municipal.

M le Maire demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir signer toutes les pages des budgets avant de quitter la salle. La séance est levée à 14h55.

Bon pour diffusion,
Le Maire,
Henri PARANTHOËN

